



Organise le séminaire national à référencement
international sur :

La réalité de l'orientation des jeunes vers l'entrepreneuriat en Algérie.

Le : 24 Novembre 2025

Présidents d'honneur:

Pr. Zohir DIBI – Recteur de l'Université

Coordinateur général:

Pr. Djebbar BOUKETIR – Doyen de la Faculté

Président du séminaire:

Dr. Youcef Attia

Présidente du comité scientifique:

Dr. Samia MAATOUK

Président du comité d'organisation:

Pr. Khaled DJEFEL

L'entrepreneuriat est l'un des moteurs les plus importants qui contribuent à la réalisation du développement économique et social dans toute société; Il est également l'un des principaux facteurs de création d'emplois et de promotion de l'innovation. En Algérie les dernières années ont vu un changement notable dans l'orientation des jeunes vers le monde entrepreneurial, beaucoup cherchant désormais à créer leurs propres projets, dépassant ainsi la culture de l'emploi traditionnel qui prévalait par le passé.

L'orientation des jeunes vers l'entrepreneuriat en Algérie est une étape cruciale vers la construction d'une économie diversifiée et durable, surtout au vu des défis économiques auxquels le pays est confronté, de la fluctuation des prix du pétrole à la nécessité de renforcer le secteur privé et d'encourager l'innovation locale; Cependant cette orientation n'est pas sans défis, qu'il s'agisse du financement, de l'absence d'un environnement de soutien efficace ou même du manque de compétences et d'un esprit entrepreneurial suffisants chez les jeunes.

Ce séminaire vise à mettre en lumière la réalité de l'entrepreneuriat en Algérie en analysant les opportunités offertes aux jeunes et en abordant les défis auxquels ils sont confrontés. Il propose également des solutions innovantes pour stimuler ce phénomène, au bénéfice de l'économie nationale et de la société; Le séminaire a aussi pour objectif de créer un espace de dialogue et d'échange d'expériences entre les différents acteurs de ce domaine, qu'il s'agisse de jeunes ambitieux, d'investisseurs ou de représentants des organismes de soutien, qu'ils soient gouvernementaux ou privés.

Sur la base de ce qui précède, le séminaire cherchera à aborder la problématique suivante :

« Dans quelle mesure l'orientation des jeunes Algériens vers l'entrepreneuriat constitue-t-elle une option efficace pour lutter contre le chômage et parvenir au développement durable, compte tenu des défis économiques, sociaux et administratifs qui entravent la concrétisation de leurs projets sur le terrain ? »

Axes du séminaire

Axe 1: Opportunités économiques et transformations sociales en Algérie: rôle de l'entrepreneuriat dans la réalisation du développement durable.

Axe 2: Rôle des organismes de soutien gouvernementaux et privés et de la société civile dans la stimulation de l'entrepreneuriat.

Axe 3: Rôle de l'éducation et de la formation dans le renforcement de la culture entrepreneuriale - expériences internationales.

Axe 4: Évaluation de la pertinence de la Décision Ministérielle 1275 en matière de soutien à l'entrepreneuriat: entre les textes législatifs et la réalité du terrain.

Axe 5: Relation entre l'environnement géographique et économique et l'orientation des jeunes vers l'entrepreneuriat.

Axe 6: Défis juridiques, administratifs et comptables rencontrés par les jeunes entrepreneurs.

Axe 7: Conditions d'intégration de l'université dans l'environnement socio-économique pour propulser l'entrepreneuriat.

Axe 8: La problématique du financement des projets entrepreneuriaux en Algérie: obstacles et alternatives disponibles.

Axe 9: Expériences réussies de jeunes Algériens dans le monde de l'entrepreneuriat: étude de cas modèles.

Objectifs du séminaire

- Diagnostic de l'entrepreneuriat en Algérie et identification des défis actuels.
- Renforcement de l'intégration entre les acteurs pour soutenir un écosystème entrepreneurial efficace.
- Stimulation de l'esprit d'initiative chez les jeunes par la présentation d'expériences réussies et inspirantes.
- Évaluation de l'impact des facteurs géographiques sur la dynamique entrepreneuriale en Algérie.
- Formulation de recommandations pratiques pour surmonter les obstacles juridiques et administratifs.

Conditions de soumission des articles de recherche

Dates importantes

Formulaire de participation

Date limite de soumission
d'un article complet:
15 Novembre 2025

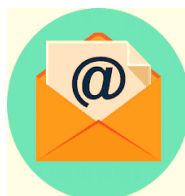
Notification de la décision du
comité scientifique:
20 Novembre 2025

:Date du séminaire
24 Novembre 2025

Frais de participation

- Les enseignants et les spécialistes : 2000 da
- Les Doctorants: 1000 da

**** Courriel du colloque****



youth.entrepreneurship@univ-oeb.dz

- Nom et prénom :
- Grade scientifique :
- Poste :
- Université d'affiliation :
.....
- Téléphone :
- Email :
- Axe de participation :
- Titre d'article :
.....

- ✓ Le document de recherche doit s'aligner sur l'un des axes proposés du colloque ou aborder un sujet étroitement lié au titre et à la problématique du colloque. Il devra être préparé par deux (02) chercheurs au maximum.
- ✓ Le document de recherche soumis doit être original, non présenté lors de conférences précédentes ou accepté pour publication dans des revues scientifiques, et ne doit pas être dérivé de thèses ou de mémoires déjà discutés.
- ✓ Adhésion à la méthodologie (IMRAD) couramment utilisée dans la préparation de la recherche scientifique, y compris l'introduction, la méthodologie de l'étude, les résultats et la discussion.
- ✓ Le document de recherche doit être soumis au format Word. Le texte arabe doit être écrit en arabe traditionnel de taille 14, tandis que le texte en langue étrangère doit être écrit en Times New Roman de taille 12. Les marges doivent être de 2 cm de tous les côtés et le nombre de pages ne doit pas dépasser 20, ni être inférieur à 10. .
- ✓ La soumission doit être grammaticalement et linguistiquement correcte.
- ✓ Un résumé du document de recherche doit être inclus en arabe et en langues étrangères, précisant le diplôme universitaire de chaque chercheur participant, l'institution d'origine et l'adresse e-mail.
- ✓ Une citation automatisée utilisant le style de citation de l'American Psychological Association (APA) est requise dans le texte du document de recherche.
- ✓ Toutes les recherches feront l'objet d'un arbitrage scientifique par le comité scientifique. En cas d'acceptation, le ou les auteurs doivent apporter les révisions requises dans un délai d'une semaine à compter de la date de réception des commentaires et des révisions du comité scientifique du colloque.